



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu

25 OCT. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Ré
Mc
k



21130163

N° d'entreprise : **0527 964 268**

Nom

(en entier) : **OBUDIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Gachard 88 bte 8 à 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Réunion de toutes les actions entre une seule main

Le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 24 septembre 2021 a acté que suite à l'acquisition d'une action de chacune de ses filiales, l'intégralité des actions de ses filiales sont maintenant réunies entre les mains de la S.A. OBUDIS.

Les filiales concernées sont :

- la S.A. D.H.K, numéro d'entreprise 0424.028.867
- la S.A. Colsan numéro d'entreprise 0864.757.374
- la S.A. DHK GENK : numéro d'entreprise 0818.301.304
- La S.A.. IMMOBUDIS, numéro d'entreprise 0643.559.564

le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de constituer pour mandataire spécial, avec faculté de substitution, la société à responsabilité limitée « C.F.G. » ayant son siège à 6032 Charleroi, avenue Paul Pastur 359, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0759.412.703, aux fins d'accomplir auprès du greffe du tribunal de l'entreprise tous actes et toutes formalités visés à l'article 2:8 du Code des sociétés et des associations. À ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société (i) faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces, (ii) remplir et soumettre tous formulaires, annexes et documents rectificatifs éventuels (iii) communiquer tous documents et (iv) en général, faire le nécessaire auprès de toutes administrations et/ou sociétés généralement quelconques et obtenir toutes informations recevoir toutes correspondances dans ce contexte.

Nathalie Calomme
Mandataire

Déposé en même temps :

- Le procès-verbal du Conseil d'administration et ses annexes

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).